



Saint-Rémy-de-Provence

Le 02/07/2025

CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux articles L. 2121-7 9 10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Objet : Convocation

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que les membres du Conseil Municipal se réuniront le :

Mardi 8 juillet 2025 à 19h00
Salle d'Honneur

DECISIONS DU MAIRE (34) : N° 2025-94 à N° 2025-127

DELIBERATIONS :

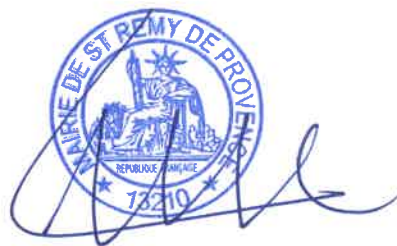
- 1 Tarifs saisons culturelles et location Alpilium
- 2 Nouveau projet d'établissement du conservatoire du Pays d'Arles
- 3 Acceptation d'un don pour la restauration d'un volume du cadastre
- 4 Approbation des modifications statutaires du SIVVB
- 5 Vote des subventions exceptionnelles aux associations
- 6 Mise en place d'un guide d'organisation des manifestations à destination des associations saint-rémoises
- 7 Motion de soutien au projet "Pratiques et savoir-faire des gens de bouvino" portant inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO
- 8 Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de la déchèterie de Saint-Rémy-de-Provence à la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles
- 9 Recomposition de l'organe délibérant de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux
- 10 Création de poste permanent filière police municipale : garde champêtre et modification du tableau des effectifs
- 11 Approbation du protocole relatif au renforcement des relations entre le Parquet de Tarascon et les maires de l'arrondissement judiciaire et signature de l'annexe 1 au protocole
- 12 Vote des tarifs-Piscine municipale couverte

- 13 Évolution du règlement du budget participatif
- 14 Service Public de la petite enfance - implantation de micro-crèche
- 15 Mise à jour du Projet Éducatif de Territoire (PEDT)
- 16 Participation OGEC Saint-Martin 2025

En cas d'impossibilité, vous êtes prié(e) de bien vouloir vous faire représenter en remettant un pouvoir dûment rempli et signé conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, et Cher(e) Collègue, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Hervé CHERUBINI



POUVOIR

(1 seul pouvoir par élu selon l'article L 2121-20 du CGCT)

Je soussigné(e), M _____

membre du Conseil Municipal de Saint-Rémy-de-Provence, empêché(e) d'assister à la séance du mardi 8 juillet 2025.

Donne POUVOIR à M _____

Pour voter en mon nom au cours de la séance.

Fait à Saint-Rémy-de-Provence, le

Signature